

Annexe 1. Encadré sur le Complexe W-Arly-Pendjari (Bénin, Burkina Faso et Niger) – *Box on the W-Arly-Pendjari Complex (Benin, Burkina Faso and Niger).*

Le Complexe W-Arly-Pendjari (WAP) est une aire protégée inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1996 (extension en 2017). Ce site naturel transfrontalier du patrimoine mondial n'est pas inscrit sur la Liste du patrimoine en péril. Cependant, il est sérieusement menacé par les conflits armés depuis 2018 avec une augmentation significative du nombre d'évènements violents depuis 2017, en raison de la présence de groupes armés (formation d'Ansaroul Islam dans la forêt de Foutouri) du fait de la dégradation dramatique de la situation sécuritaire dans la région sahélienne. De 2018 au 30 août 2024, 9 593 évènements hostiles sécuritaires impliquant des groupes rebelles auraient été rapportés dans la zone du Complexe WAP (ACLED, 2024). Une nouvelle attaque djihadiste a fait 12 morts (rangers et forces de défense et de sécurité) en juillet 2024 dans la composante béninoise du Complexe WAP (<https://www.africanparks.org/communique-incident-au-parc-national-du-w-au-benin>).

Depuis juillet 2020, le Burkina Faso a confirmé la dégradation de la situation sécuritaire et une évacuation du personnel des parcs d'Arly et W. En décembre 2020, la base de la Tapoa, à l'entrée du parc W au Niger, a fait l'objet d'une attaque meurtrière (<https://whc.unesco.org/fr/actualites/2222>). En 2022, on note une présence active d'éléments du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans entraînant une augmentation des attaques djihadistes avec des explosifs, des mines antipersonnel et des engins explosifs improvisés dans tout le Complexe (Lhoest et al., 2022).

Annexe 2. Fiche descriptive issue de la synthèse des rapports d'état de conservation des sites du patrimoine mondial inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril affectés par des conflits armés en Afrique - *Fact sheet based on the synthesis of state of conservation reports for World Heritage sites inscribed on the List of World Heritage in Danger and affected by armed conflicts in Africa.*

Nom du bien	Parc National de la Garamba
État partie	République démocratique du Congo
Type de bien	Naturel
Lien web UNESCO	https://whc.unesco.org/fr/list/136
Année d'inscription	1980
Année(s) d'inscription sur la liste en péril	1984-1992, 1996- à aujourd'hui
Facteurs affectant la VUE	
Menaces pour lesquelles le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1996	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du braconnage • Pression liée à la guerre civile exerçant une menace sur des espèces emblématiques du bien
Facteurs identifiés affectant le bien en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Activités illégales • Guerre • Troubles civils
Facteurs identifiés dans les rapports SOC précédents	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit armé et instabilité politique • Braconnage par des groupes armés nationaux et transfrontaliers • Capacité de gestion inadaptée pour traiter les problèmes de braconnage (résolu)
Décisions COM pertinentes	<p>08COM X.26-27 (1^{ère} décision d'inscription sur la liste en péril)</p> <p>16COM XE (décision de retrait de la liste en péril)</p> <p>20COM VIIIA.4 (2^{ème} décision d'inscription sur la liste en péril)</p> <p>34 COM 7A.6 (adoption des mesures correctives)</p> <p>40 COM 7A.37 (révision des mesures correctives)</p>

Nom du bien	Réserve de faune à okapis
État partie	République démocratique du Congo
Type de bien	Naturel
Lien Web UNESCO	https://whc.unesco.org/fr/list/718
Année d'inscription	1996
Année(s) d'inscription sur la liste en péril	1997
Facteurs affectant la VUE	
Menaces pour lesquelles le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril	<ul style="list-style-type: none"> • Impact du conflit : pillage des infrastructures, braconnage des éléphants • Présence de sites d'exploitation de gisements aurifères à l'intérieur du bien
Facteurs identifiés affectant le bien en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Activités illégales • Exploitation minière • Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés • Infrastructures de transport de surface
Facteurs identifiés dans les rapports SOC précédents	<ul style="list-style-type: none"> • Braconnage intensif de grands mammifères, en particulier des éléphants • Activités minières à l'intérieur du bien • Migration incontrôlée dans les villages à l'intérieur du bien • Exploitation de bois illégale dans la forêt d'Ituri, susceptible de porter atteinte au bien dans un proche avenir • Projet de réfection de la route nationale RN4 qui traverse le bien, pour lequel aucune évaluation d'impact environnemental adéquate n'a été effectuée
Décisions COM pertinentes	<p>21COM VIII.A.4 (Décision d'inscription sur la liste en péril)</p> <p>33 COM 7A.8 (adoption DSOCR + mesures correctives)</p> <p>38 COM 7A.41 (révision DSOCR + mesures correctives)</p>

Nom du bien	Réserves naturelles de l'Aïr et Ténéré
État partie	Niger
Type de bien	Naturel
Lien Web UNESCO	https://whc.unesco.org/fr/list/573/
Année d'inscription	1991
Année(s) d'inscription sur la liste en péril	1992
Facteurs affectant la VUE	
Menaces pour lesquelles le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit militaire et troubles civils ayant conduit le gouvernement nigérien à demander au Directeur général de l'UNESCO de lancer un appel en faveur de la protection du site.
Facteurs identifiés affectant le bien en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de gestion • Activités illégales • Érosion et envasement/dépôt • Espèces envahissantes/exotiques terrestres • Exploitation forestière/production de bois • Exploitation minière • Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés • Ressources humaines • Système de gestion/plan de gestion • Troubles civils • Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques
Facteurs identifiés dans les rapports d'état de conservation précédents	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et troubles civils • Pauvreté • Contraintes de gestion (manque de moyens humains et logistiques) • Braconnage des autruches et d'autres espèces • Érosion du sol • Pression démographique • Pression du bétail • Pression sur les ressources forestières • Orpaillage • Activités illégales (menaces de braconnage et de coupe de bois) • Prolifération de l'espèce exotique envahissante (<i>Prosopis juliflora</i>) • Insécurité
Décisions COM pertinentes	16COM XE (Décision d'inscription sur la liste en péril) 29 COM 7A.6 (adoption de mesures correctives)

Nom du bien	Parc National du Manovo-Gounda St Floris
État partie	République centrafricaine
Type de bien	Naturel
Lien Web UNESCO	https://whc.unesco.org/fr/list/475/
Année d'inscription	1988
Année(s) d'inscription sur la liste en péril	1997
Facteurs affectant la VUE	
Menaces pour lesquelles le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril	<ul style="list-style-type: none"> • Pâturage illégal • Braconnage par des groupes lourdement armés entraînant, comme conséquence, la perte de 80 % de la faune sauvage due à la détérioration de la situation sécuritaire • Arrêt du tourisme
Facteurs identifiés affectant le bien en 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Activités illégales • Exploitation minière • Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale/des communautés • Système de gestion/plan de gestion • Troubles civils • Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques
Facteurs identifiés dans les rapports SOC précédents	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité et porosité des frontières • Braconnage • Exploitation minière artisanale • Transhumance transfrontalière et pâturage illégaux • Pêche illégale • Occupation illégale du bien • Absence de mesures de protection et de gestion
Décisions COM pertinentes	<p>21COM VIII.A.4 (Décision d'inscription sur la liste en péril)</p> <p>33 COM 7A.1 (adoption des mesures correctives)</p> <p>34 COM C.2</p>

Nom du bien	Parc National de Kahuzi-Biega
État partie	République démocratique du Congo
Type de bien	Naturel
Lien Web UNESCO	https://whc.unesco.org/fr/list/137
Année d'inscription	1980
Année(s) d'inscription sur la liste en péril	1997
Facteurs affectant la VUE	
Menaces pour lesquelles le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril	<ul style="list-style-type: none"> • Impact des réfugiés • Présence de milices armées et d'occupants en situation irrégulière sur le bien • Braconnage en recrudescence • Déforestation
Facteurs identifiés affectant le bien en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Activités illégales • Chasse commerciale • Exploitation minière • Guerre • Modification du régime des sols • Troubles civils • <u>Autres menaces</u> : Présence de villages dans le corridor écologique entre les secteurs de basses et hautes altitudes du parc
Facteurs identifiés dans les rapports SOC précédents	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de groupes armés, manque de sécurité et instabilité politique rendant une grande partie du bien inaccessible aux gardes • Octroi de permis d'exploitation minière à l'intérieur du bien (problème résolu) • Braconnage par des groupes militaires armés • Chasse au gibier de brousse • Présence de villages dans le corridor écologique entre les secteurs de basses et hautes altitudes du parc • Activités minières illégales et déforestation
Décisions COM pertinentes	<p>21COM VIII.A.4 (Décision d'inscription sur la liste en péril)</p> <p>41 COM 7A.8 (adoption des mesures correctives)</p>

Nom du bien	Parc National des Virunga
État partie	République démocratique du Congo
Type de bien	Naturel
Lien Web UNESCO	https://whc.unesco.org/fr/list/63
Année d'inscription	1979
Année(s) d'inscription sur la liste en péril	1994
Facteurs affectant la VUE	
Menaces pour lesquelles le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du braconnage de la faune sauvage • Incapacité du personnel d'assurer la surveillance des 650 km de limites du parc • Arrivée massive de 1 million de réfugiés occupant les zones adjacentes au parc • Importante déforestation des basses terres
Facteurs identifiés affectant le bien en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Activités illégales • Guerre • Modification du régime des sols • Pétrole/gaz • Troubles civils • Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques
Facteurs identifiés dans les rapports SOC précédents	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit armé, insécurité et instabilité politique • Octroi d'une concession d'exploration de pétrole à l'intérieur du bien • Braconnage par l'armée (problème résolu) et par des groupes armés • Occupations illégales • Expansion de zones de pêche illégales • Déforestation, production de charbon de bois et pâturage du bétail
Décisions COM pertinentes	<p>18COM XI (Décision d'inscription sur la liste en péril)</p> <p>35 COM 7A.4 (adoption du DSOCR + mesures correctives)</p> <p>38 COM 7A.37 (révision des mesures correctives)</p> <p>42 COM 7A.51 (mise à jour des mesures correctives)</p>